

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



En vertu du code général des collectivités territoriales et du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le président de l'établissement public de coopération intercommunale est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Présenté au comité syndical dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, ce rapport fera l'objet d'une communication par le Président de chacune des communautés de communes à son conseil communautaire. Les communes de la collectivité ont également à présenter ce rapport de synthèse à leur conseil municipal.

Cette disposition a pour objectif de renforcer la transparence et l'information sur la politique de gestion des déchets mise en œuvre au niveau du SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine.

Le rapport est également mis à la disposition du public au siège du SMC à Ste-Eanne et sur le site web www.smc79.fr

42 élus

1 Président : Régis Billerot

10 vice-présidents

70 agents



44 000 bacs

9 déchetteries

1 recyclerie

1 plate-forme de compostage

1 centre de valorisation

6 M€ de fonctionnement

1 M€ d'investissements

TERRITOIRE DESSERVI PAR LE SMC



3 intercommunalités

Haut Val de Sèvre : 30 198 habitants

Val de Gâtine (en partie) : 6 940 habitants

Parthenay-Gâtine (en partie) : 11 534 habitants

47 communes (2x2 communes ont fusionné au 1/01/2019)

48 672 habitants

966 km²

DÉCHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE

Le SMC assure la collecte des déchets en **régie** directe.



La collecte des ordures ménagères résiduelles OMR se fait en bac individuel sur l'ensemble du territoire. Le SMC assure la dotation et la maintenance des bacs roulants.



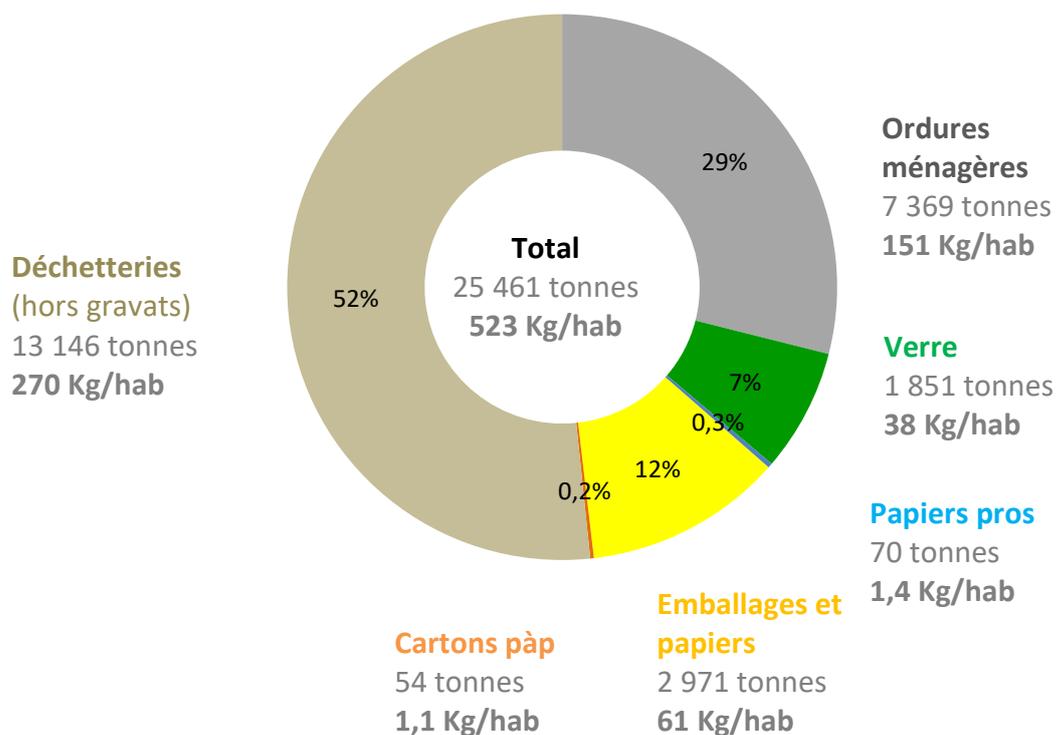
La collecte sélective s'effectue en bac individuel pour les emballages ménagers et les papiers en mélange. Un réseau de bornes d'apport volontaire permet de collecter les emballages en verre. Il reste encore quelques bornes papiers et emballages fin 2019.



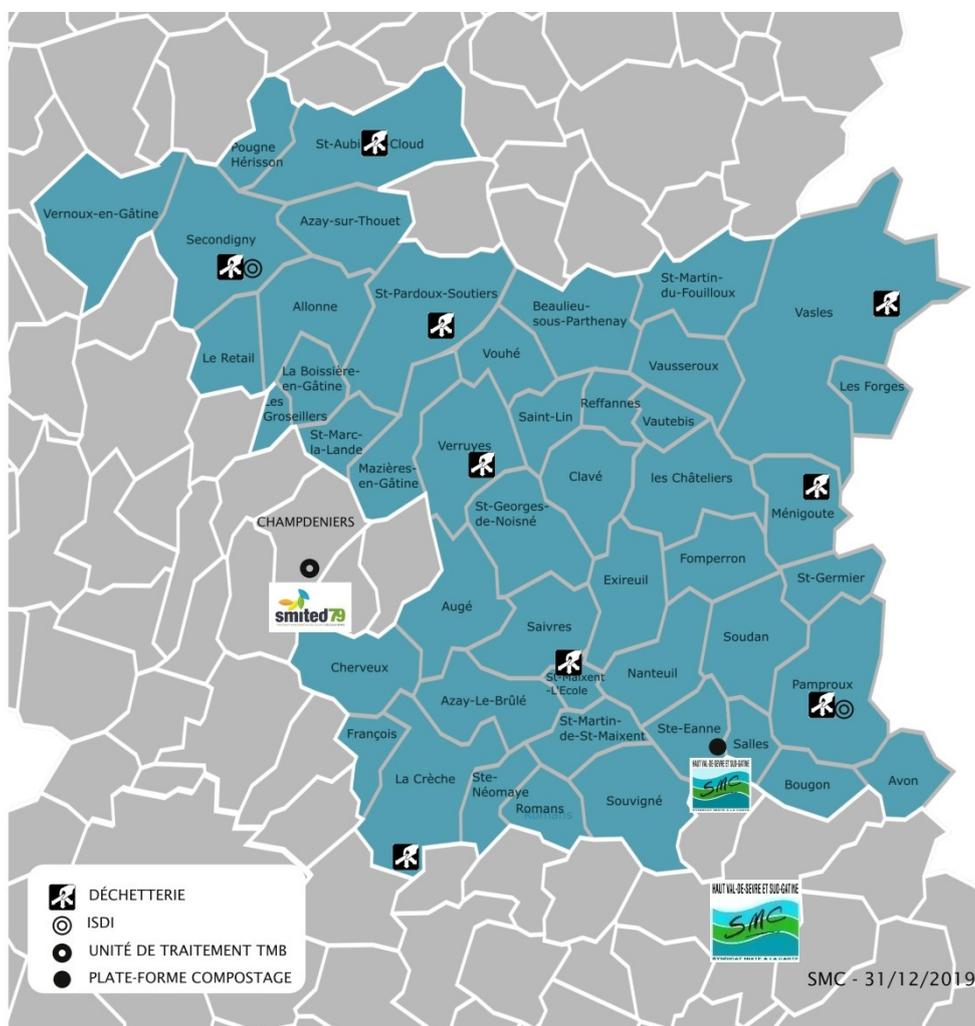
La collecte des autres déchets et des déchets dangereux est effectuée via un réseau de 9 déchetteries. Un service payant de location et traitement peut être organisé sur demande (particuliers, professionnels, administrations...).

Les déchets non ménagers (collectivités, artisans et commerçants) sont collectés par les services susvisés, si les déchets sont assimilables à ceux des ménages. Ce service financé par une redevance spéciale a été instauré pour faire participer les producteurs au coût d'élimination des déchets.

La collecte des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) est effectuée auprès des professionnels de santé.



VISION GLOBALE ENTRE COLLECTE ET TRAITEMENT



Ordures ménagères

TMB (tri mécano biologique)
à Champdeniers
SMITED (Syndicat Mixte
Intercommunal
de Traitement et
d'Élimination des Déchets)

Emballages ménagers

Centre de tri SUEZ
à Poitiers
SUEZ (marché public)

Déchets végétaux

Plate-forme de compostage
à Ste-Eanne
SMC

Non valorisés de déchetterie

ISDND (installation de
stockage des déchets non
dangereux)
à Coulonges Thouarsais
SMITED

ISDND
à Amailloux
SITA

Gravats

ISDI (installation de stockage
des déchets inertes)
à Secondigny et à Pamproux
SMC

77 % de déchets valorisés

PRÉVENTION DES DÉCHETS



L'objectif des collectivités fixé par la loi de transition énergétique au niveau national est de réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.

DMA (hors gravats) 2010 : **26 917 tonnes**

DMA (hors gravats) 2019 : **25 461 tonnes**

Baisse de **5,4%** des déchets ménagers entre 2010 et 2019.

Afin de poursuivre les actions menées de 2010 à 2014, dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le SMC s'est engagé à participer à la mise en œuvre du programme Zéro Gaspillage Zéro Déchets (ZGZD) porté par le département et le SMITED, de 2015 à 2017. Cette labellisation a permis d'élaborer un contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) avec plusieurs collectivités du SMITED, pour 2018 à 2020.

Des actions sont menées directement par le SMC, d'autres mutualisées comme la formation des entreprises à l'économie circulaire, la formation des agents des espaces verts...

ACTIONS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Recyclerie Tri d'Enfer du SMC

Ouverte depuis 2013, sur le site de la déchetterie de St-Maixent-L'École, la recyclerie permet la vente d'articles collectés en déchetteries. C'est autant de déchets évités !

25 journées de vente en 2019 **33 992 €** de ventes **23** tonnes d'objets réemployés



Les ventes sont également l'occasion de promouvoir la réparation, la transformation, la customisation d'objets. Plusieurs bénévoles, créateurs, artistes ont exposé leur savoir-faire et partagé leur passion.

L'opération « Laisse parler ton cœur », menée en collaboration avec ecosystem pendant la semaine européenne de réduction des déchets, a

permis de collecter **180** kg de jouets. Ceux-ci ont été vendus à prix solidaires lors des ventes de la recyclerie en décembre.

Location d'un broyeur à branches aux communes du SMC

Cette acquisition permet aux communes du territoire de broyer leurs résidus de taille, afin de les réutiliser en paillage dans les massifs, parterres et haies.

En 2019, 8 communes ont loué le broyeur, ce qui représente 126 heures d'utilisation, soit l'équivalent de 5 400 m³.



Stop Pub

La pose d'autocollant Stop Pub fait partie de ces gestes simples que le citoyen peut réaliser au quotidien pour réduire ses déchets. Un autocollant Stop Pub a été distribué à tous les habitants avec la lettre d'information, en novembre 2018. En 2019, la distribution se poursuit en mairie et lors des animations de sensibilisation.



Compostage à domicile



Le SMC incite les habitants à composter en proposant la mise à disposition d'un composteur par foyer.

809 composteurs ont été distribués en 2019.

Des distributions ont eu lieu dans les déchetteries de La Crèche, St-Pardoux, Secondigny et Vasles. La distribution est assurée toute l'année au siège social du SMC

4 structures scolaires (cantines, écoles...) ont été équipées de composteurs en 2019.

Plus d'un **1/3** des foyers sont équipés. 8 248 composteurs ont été distribués depuis 2002. Les quantités évitées sont estimées à 287 tonnes en 2019

Sensibiliser et informer



Sensibilisation des scolaires

Pour sensibiliser au tri des déchets et à la réduction des déchets, le SMC confie depuis plusieurs années les animations dans les écoles primaires au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Coutières.

610 scolaires ont été sensibilisés au cours de l'année (27 classes) par le CPIE et 7 classes sont venues visiter la déchetterie et la recyclerie du SMC.

Affiche école de Chavagné

A la rencontre des habitants

Le SMC est également présent sur les manifestations locales :

- ✓ Foire exposition à St-Maixent-l'École,
- ✓ Village des artisans,
- ✓ Pomm'expo à Secondigny,
- ✓ Festival ornithologique à Ménigoute.



Campagne de communication sur le passage aux extensions de tri et aux multi matériaux

Le SMC est passé aux extensions de tri et au multi matériaux, au **1^{er} janvier 2019**. Le geste de tri devient plus facile : tous les emballages et tous les papiers se mettent dans le bac jaune.

Une campagne de communication a été lancée en fin d'année 2018 et s'est poursuivi en 2019 :

- ✓ envoi de la lettre d'information « Actualités du tri », avec le nouvel autocollant à apposer sur le bac jaune (fin 2018),
- ✓ distribution, par les communes, du guide de tri actualisé avec le calendrier de collecte,
- ✓ affiche,
- ✓ articles (presse, bulletins communaux, sites, réseaux sociaux des communes...)
- ✓ envoi d'un mémo tri à l'ensemble des habitants
- ✓ distribution de la lettre d'information « Actualités du tri » sur les 1^{er} résultats et le recyclage (fin 2019)

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	
Tous les films	Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

"Avec le SMC, j'agis, je trie TOUS les emballages et TOUS les papiers dans le bac jaune."

Nouveau

Autres emballages

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages en métal

Papiers

Cartonnettes et briques alimentaires

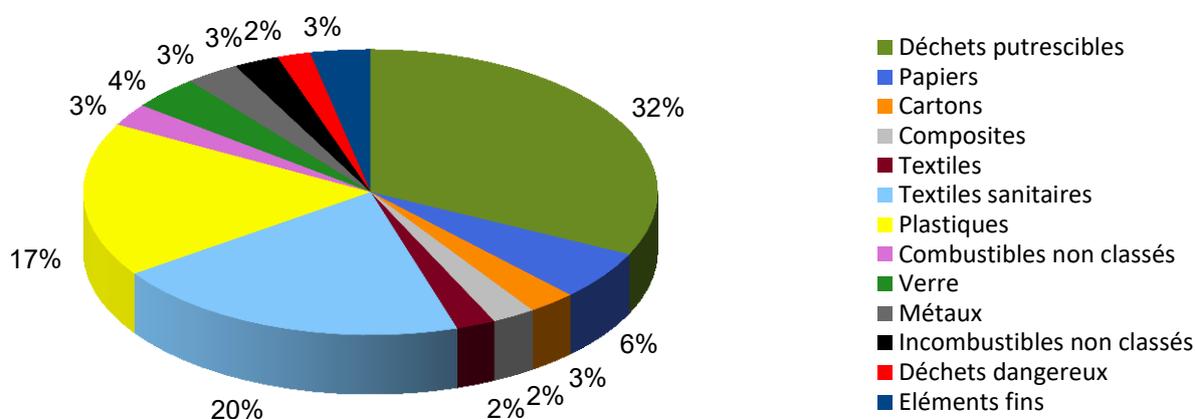
05 49 05 37 10 www.smc79.fr

RÉALISATION DE CARACTÉRISATIONS SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

En 2019, le SMC a réalisé une campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles, dans le cadre du CODEC et en vue de l'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers PLPDMA. Ces caractérisations permettent de connaître la composition des OMR et ainsi définir le potentiel de détournement de gisements valorisables et d'identifier les déchets pouvant faire l'objet d'actions de prévention.

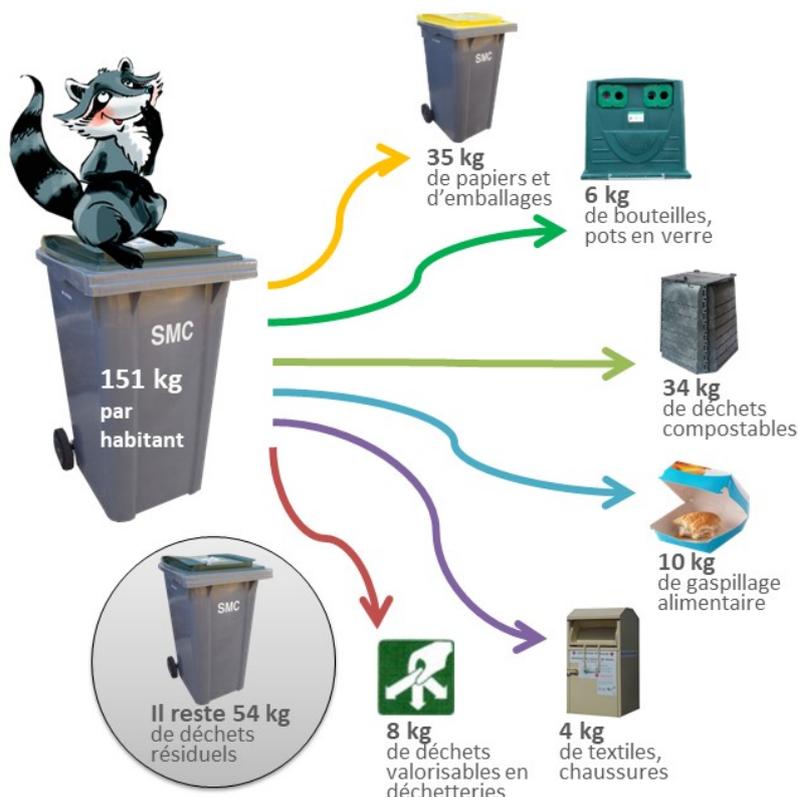
Des échantillons ont été prélevés sur 7 tournées de collecte. Ils ont été ensuite analysés en pesant chaque catégorie de déchets, suivant le protocole AFNOR XP X30.

composition moyenne des caractérisations OMR par catégorie



Si tous les déchets étaient compostés et triés, il ne resterait que **54 kg** de déchets résiduels.

Dans les déchets résiduels, se trouvent notamment les textiles sanitaires (couches bébé, autre fraction hygiénique).



LA COLLECTE DES DÉCHETS



MODALITÉS ET FRÉQUENCE DE COLLECTE

Fin 2015 et début 2016, chaque foyer a reçu 2 bacs de 240 litres : un bac pour les ordures ménagères à couvercle vert équipé d'une puce, un bac pour les emballages à couvercle jaune. Les ordures ménagères sont collectées 1 semaine sur 2, en alternance avec les emballages recyclables.

Seule la commune de St-Maixent-l'École est collectée toutes les semaines, ainsi que les professionnels produisant des déchets organiques (cantines, restaurants...).

La collecte s'effectue du lundi au jeudi, à partir de 4h. Une collecte des gros producteurs est réalisée le jeudi et le vendredi. Les calendriers de collecte sont téléchargeables sur le site www.smc79.fr

Au 1^{er} janvier 2019, la collecte des bacs à couvercle jaune est passée en multi matériaux (emballages + papiers) et en extensions des consignes de tri, afin de simplifier le tri chez l'habitant.

9 bennes traditionnelles

260 000 km/an

20 chauffeurs/rippers

RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

Le SMC dispose de **9** déchetteries réparties sur son territoire, soit 1 pour 5 400 habitants.

Ces sites apportent une solution de collecte aux autres déchets et aux déchets dangereux (autorisés), non acceptés à la collecte des ordures ménagères et des emballages.



Déchetteries	Coordonnées	Jours	Heures	Fréquentation moyenne par semaine
La Crèche	ZA les Groies Perron 05 49 05 31 63	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h	761
Ménigoute	Le bourg nord 05 49 69 10 66	Lundi, mercredi Vendredi, samedi	9h-12h 9h-12h et 14h-18h	89
Pamproux	Bel Air 05 49 76 38 97	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	224
St-Aubin-Le-Cloud	Route de Chagnée 05 49 63 26 40	Mercredi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	135
St-Maixent-L'École	Les Courolles 05 49 76 22 82	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h	1035
St-Pardoux	La Croix des Vignes 05 49 63 41 02	Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	240
Secondigny	La Chollerie 05 49 63 52 33	Lundi, jeudi, samedi	9h-12h et 14h-18h	132
Vasles	Gatebourse 05 49 69 98 50	Mardi, jeudi Samedi	14h-18h 9h-12h et 14h-18h	77
Verruyes	Marcilly 05 49 63 31 59	Mercredi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	72

Déchets acceptés

Batteries, bois (naturel/traité), capsules Nespresso, cartons, cartouches d'imprimantes, CD, déchets d'éléments d'ameublements : DEA (St Maixent l'École, la Crèche, St Pardoux, Secondigny et Pamproux), déchets d'équipements électriques et électroniques : D3E, déchets diffus spécifiques (toxiques/produits chimiques/peintures) : DDS, déchets non valorisés, gravats, huiles alimentaires, huiles mécaniques usagées, lampes/néons, métaux, piles/accumulateurs, plastiques durs, polystyrène, radiographies médicales, végétaux.

Les objets en bon état peuvent être donnés sur toutes les déchetteries, ils seront remis à la recyclerie pour la vente.

Le SMC dispose de deux sites de stockage des déchets inertes (ISDI) situés à :

- ✓ Secondigny, fermeture définitive du site le 25 juin 2019 ;
- ✓ Pamproux. Un pont bascule a été installé sur le site au 1^{er} janvier 2019, ce qui permet de mieux contrôler les dépôts en direct des professionnels.

Modalités d'accès

La **carte d'accès** est obligatoire pour accéder aux déchetteries.

Une carte est délivrée par foyer, sur présentation de l'appel à redevance des ordures ménagères ou d'un justificatif de domicile pour la CCPG. Le nombre de passages est limité à 25, renouvelable une fois par an.

Les artisans, commerçants, services techniques sont acceptés sur les déchetteries. Une carte d'accès permet aux professionnels de déposer leurs déchets. Les volumes estimés par l'agent de déchetterie sont facturés en fonction des matériaux déposés (gratuits pour les cartons, la ferraille, les plastiques, les D3E). Ces apports sont estimés à **5 862 m³ + 645 l (toxique/huile) + 3 815 unités** D3E et lampes.

143 614 passages

Professionnels : **6 695**

Collectivités : **2 609**

Particuliers : **131 983**

Mode de gestion

Le SMC assure l'exploitation du haut et du bas de quai **en régie** (équipements, rotations de caissons, gestion du personnel).

COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS

Le SMC s'est associé au CDPS (Centre Départemental des Professions de Santé), pour mettre en place le service de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) dès 1996, afin de réduire le risque de blessures pour ses agents.

Le CDPS informe les professionnels de l'existence du service et de la mise en recouvrement des factures.

Le SMC se charge de la fourniture des emballages identifiés par leur numéro d'utilisateur, de la collecte chez les professionnels et du transport vers le centre d'élimination agréé : l'usine d'incinération ALCEA à Nantes.

La collecte des déchets de soins en milieu diffus pour les « piquants, coupants, tranchants et mous » fait l'objet d'une convention avec chaque praticien (médecin, infirmier, dentiste, vétérinaire, ...).

191 professionnels de la santé du département des Deux-Sèvres ont un contrat avec le SMC pour la

collecte des DASRI. **14,4 tonnes** ont été collectées et incinérées en 2019.

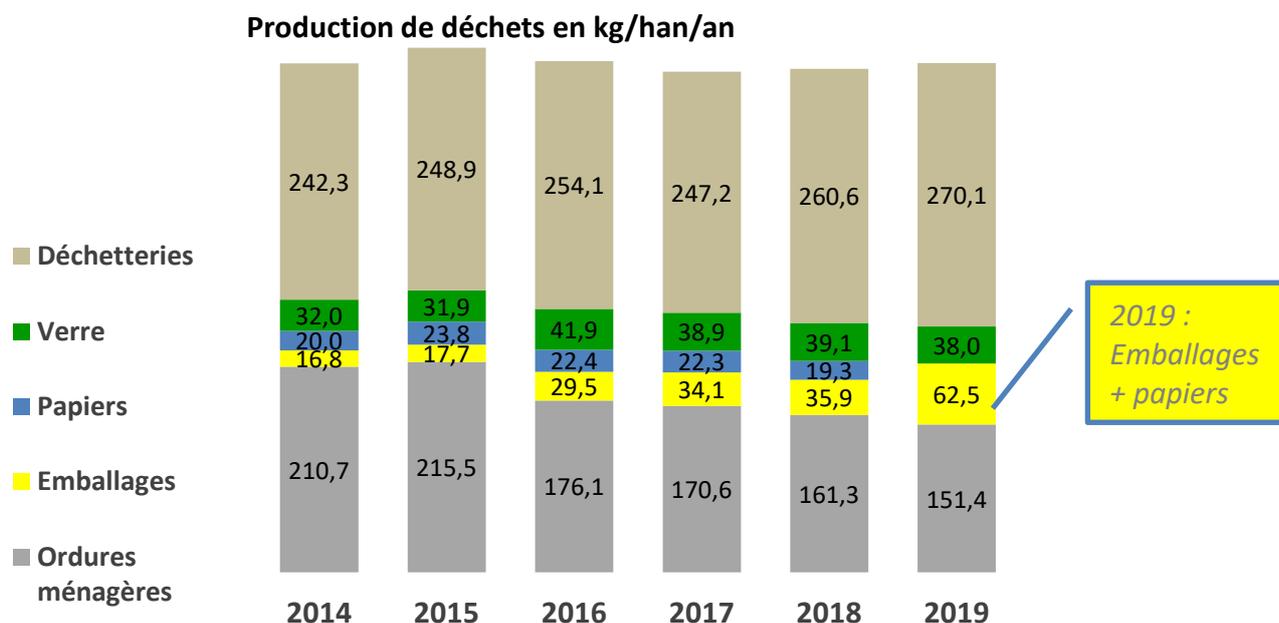
TONNAGE DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

Modalités de collecte		Tonnage 2019	Kg/hab	
	Ordures ménagères Bac individuel	7 369	151,4	
	Multi matériaux Bac individuel	2 671		
	Emballages Apport volontaire	243	61,1	
	Papiers Apport volontaire	57		
	Papiers Bac (professionnels)	70	1,4	
	Cartons Bac (professionnels)	54	1,1	
	Verre Apport volontaire	1 851	38,0	
	Apports en déchetteries Déchetteries	13 146	270,1	Total (hors gravats) 25 461 t
	Gravats Déchetteries + Dépôts directs en ISDI	6 367	130,8	

Les ordures ménagères assimilées provenant de l'activité économique des artisans commerçants et des collectivités sont estimées à 2 400 tonnes par an (30% du gisement).

Flux de déchets	Tonne SMC 2019	SMC Kg/hab 2019	Deux-Sèvres 2018	Nouvelle Aquitaine 2018	Données rurales nationales 2016
Ordures ménagères résiduelles	7 369 t	151	180	244	192
Emballages / Verre / Papiers	4 892 t	101	90	94	87
Déchets apportés en déchetteries (hors gravats)/Cartons pro	13 146 t	271	232	261	214
Biodéchets	0		16	6	
Total déchets ménagers DMA (hors gravats)	25 461 t	523	518	605	494

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

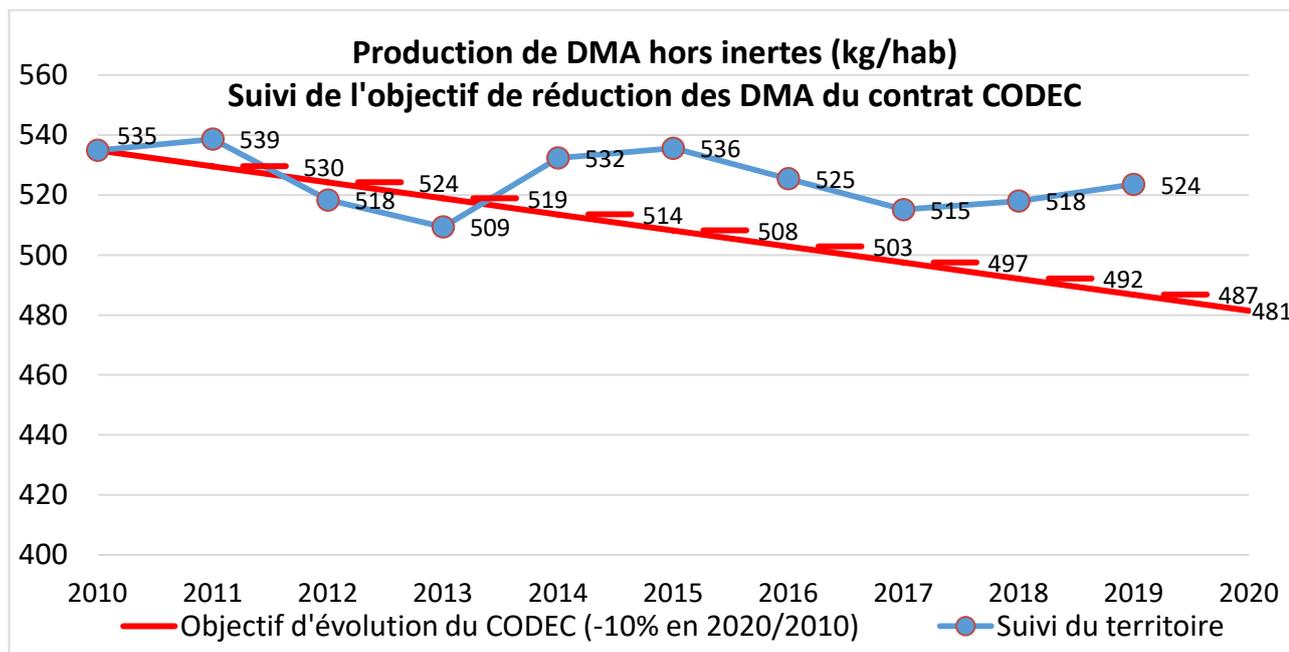


En 2019, les papiers sont acceptés avec les emballages dans les bacs à couvercle jaune. La collecte est passée en multi matériaux et aux extensions de tri.

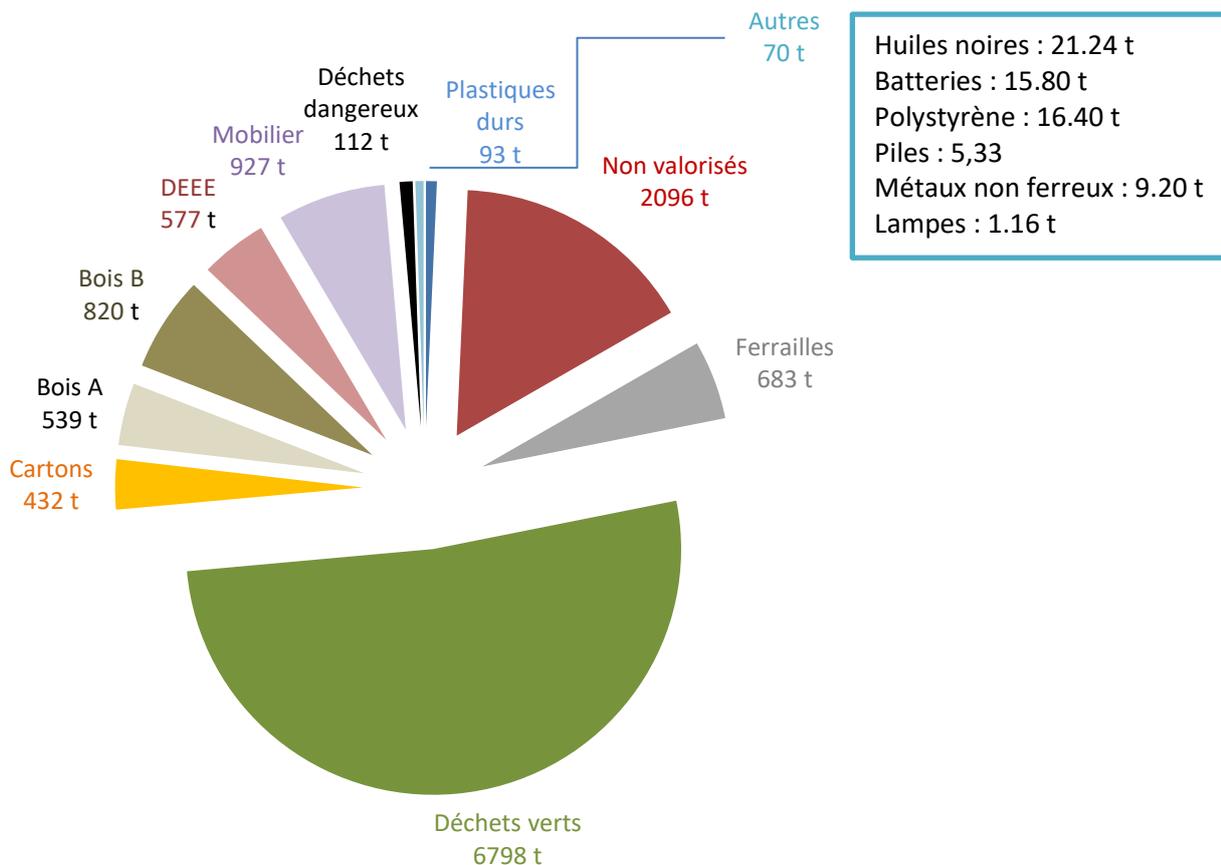
Entre 2014 et 2019 :

+ 70% d'emballages et papiers (entre 2014 et 2018, + 114% d'emballages)

- 28% d'OM



LES CHIFFRES DES DÉCHETTERIES



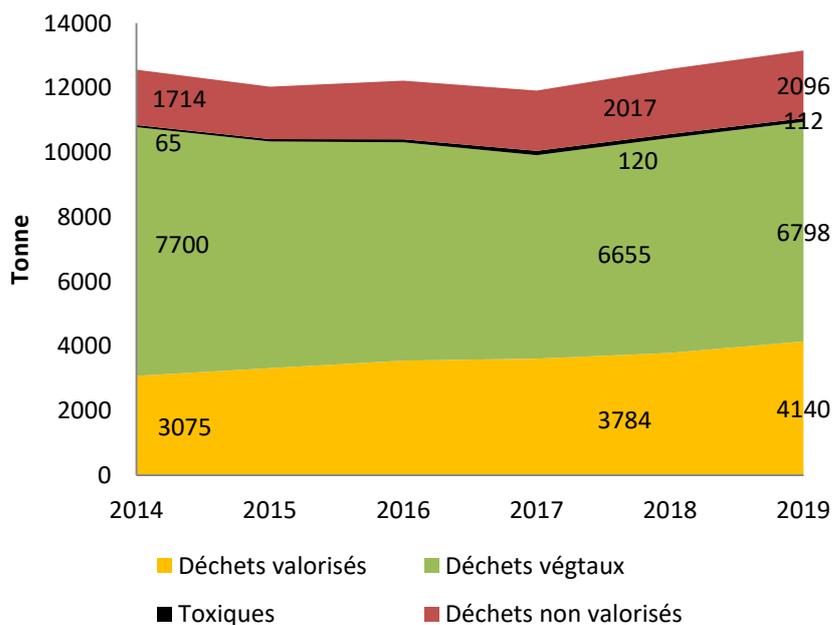
Les déchets verts représentent plus de la moitié des apports en déchetterie.

Évolution de la production de déchets, entre 2014 et 2019 :

+22% de déchets non valorisés

- 12% de déchets végétaux

+ 35% de déchets valorisés



ORGANISATION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS



Une fois collectés, tous les déchets suivent des filières de traitements spécifiques. Le traitement des ordures ménagères résiduelles a été confié au Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets des Deux-Sèvres SMITED.



LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT

Matériaux/flux	Mode de collecte	Repreneurs	traitement ou valorisation
Bois A	Déchetterie	IREMIA (44)	Valorisation
Bois B	Déchetterie	IREMIA (44)	Valorisation
Batteries	Déchetterie	AFM RECYCLAGE (86)	Valorisation
Capsules Nespresso	Déchetterie	SUEZ	Valorisation
Cartons	Déchetterie Porte à porte	Mise en balle à Ste-Eanne Puis SMURFIT KAPPA (87)	Recyclage
Cartouches d'imprimante*	Déchetterie	Collectors	Valorisation
Déchets diffus spécifiques des particuliers*	Déchetterie	EcoDDS (CHIMIREC-DELVERT) (86)	Traitement spécifique
Déchets diffus spécifiques (hors ECODDS)	Déchetterie	ORTEC (79)	
Déchets d'activités de soins à risques infectieux	Porte à porte	ALCEA (44)	Incinération
Déchets d'ameublement*	Déchetterie	éco-mobilier(BRANGEON 49)	Valorisation
Déchets d'équipements électriques et électroniques*	Déchetterie	ecosystem (ENVIE2E 79)	Valorisation
Déchets non valorisés	Déchetterie	Quai de transfert de Ste-Eanne puis ISDND à Coulonges Thouarsais ou Amailloux (79)	Enfouissement
Emballages ménagers*	Bacs ind. BAV	Centre de tri SUEZ (86)	Recyclage
Gravats	Déchetterie	Installation de stockage des déchets inertes (ISDI) Pamproux, Secondigny (79)	Stockage
Huiles alimentaires	Déchetterie	EcoGras (78)	Valorisation
Huiles minérales	Déchetterie	ORTEC (79)	Valorisation
Métaux	Déchetterie	SIRMET (16) / ROUVREAU (79)	Recyclage
Métaux non ferreux	Déchetterie	AFM Recyclage(86)	Recyclage
Ordures ménagères résiduelles	Bacs individuels	Centre de tri mécano-biologique du SMITED, à Champdeniers, en direct ou via le quai de transfert de Ste-Eanne (79)	Traitement organique par compostage
Papiers*	BAV	AFM RECYCLAGE (Derichebourg 86)	Recyclage
Piles*	Déchetterie	Corepile	Valorisation
Plastiques déchetteries	Déchetteries	REVIPLAST (87)	Valorisation
Polystyrène	Déchetterie	POITOU POLYSTYRENE (86)	Valorisation
Pneus	Déchetterie	Aliapur (Méga Pneus)	Valorisation
Radiographies médicales	Déchetterie	RECYCL'M (16)	Valorisation
Sources lumineuses*	Déchetterie	ecosystem (PAPREC)	Valorisation
Textiles*	Bornes	La Croix Rouge (79)	Valorisation
Végétaux	Déchetterie	Plate-forme de stockage du SMC, à Ste-Eanne (79)	Broyage
Verre	BAV	VERALLIA (16)	Recyclage

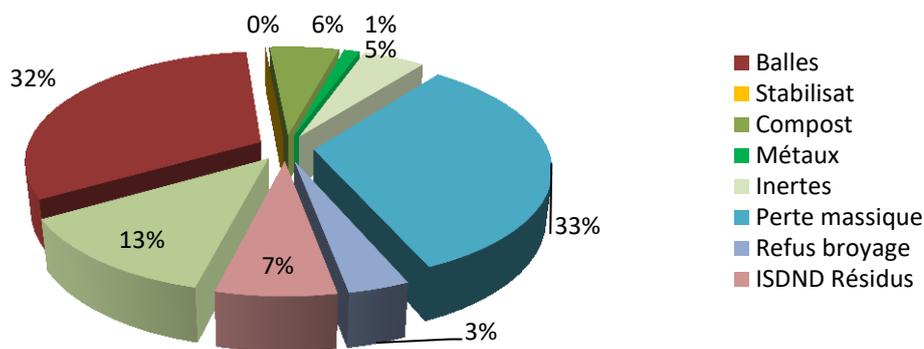
*Eco-organismes des Filières R.E.P. (Responsabilité Elargie du Producteur)

- ✓ Emballages ménagers/papiers : CITEO
- ✓ Piles : Corepile
- ✓ Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et sources lumineuses : ecosystem
- ✓ Déchets dangereux des particuliers : écoDDS
- ✓ Cartouches d'impression : Collectors
- ✓ Déchets d'ameublement : éco-mobilier
- ✓ Textiles-Linge-Chaussures : écoTLC



Centre de tri mécano-biologique

L'usine de tri mécano biologique du SMITED (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement et d'Elimination des Déchets), situé sur la commune de Champdeniers, a traité 43 421 tonnes dont 7 369 tonnes d'ordures ménagères du SMC (enfouissement en ISDND évité 52%).



CSR : combustible solide de récupération

Installation de stockage des déchets non dangereux

L'enfouissement en direct concerne le non valorisé de déchetteries (2 096 t). Les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) sont situées à :

- ✓ Coulonges-Thouarsais (exploitation en régie par le SMITED) 85%,
- ✓ Amailloux (exploitation par SITA) 15%.

Unité de stockage des déchets verts

L'unité de stockage est exploitée par le SMC. Les déchets végétaux issus des déchetteries sont simplement broyés puis expédiés chez des agriculteurs.

Le broyat est également mis à disposition des habitants dans les déchetteries.

Installation de stockage des déchets inertes

Le SMC dispose de deux sites de stockage des déchets inertes (ISDI) situés à :

- ✓ Secondigny (arrêté préfectoral du 19/11/2008), fermeture définitive du site au 25 juin 2019 ;
- ✓ Pamproux (arrêté préfectoral d'exploitation du 9/08/2011).

Un pont bascule a été installé sur le site de Pamproux, au 1^{er} janvier 2019.

Seule la terre végétale fait l'objet d'un tri. Le reste des gravats est enfoui.

Centre de tri

Le centre de tri de Ste Eanne exploité par le SMC a arrêté son activité de tri des emballages au 1^{er} avril 2018. Depuis, les emballages sont transportés au centre de tri SUEZ à Poitiers, dans le cadre d'un marché public. Equipé de machines de dernière génération et de trieurs optiques, ce centre permet de séparer les différents emballages plastiques et les papiers.

Dans ce nouveau contexte, l'extension des consignes de tri à tous les emballages et le passage en multi matériaux sont devenus possibles en 2019.

Les conditions de reprise des emballages et papiers sont régies par un contrat signé entre le SMC et CITEO (option garantie de reprise).

Le SMC est partie-prenante dans la SPL pour la création d'un centre de tri interdépartemental UNITRI.

Matériaux issus du centre de tri	Tonnages expédiés	Repreneurs	Recyclage
Acier 	132,15	ARCELOR MITTAL PACKAGING (13)	Chariots de supermarché, poutrelles...
Aluminium 	6,27	AFFIMET ALUMINIUM PECHINEY (60)	Pièces moulées pour moteur, carters, cadres de vélos...
Cartons 1.05 A (cartons de déchetteries)	379,72	SMURFIT KAPPA	Carton
Cartons 5.02 A (cartonnettes) 	521,45	SMURFIT KAPPA	Carton
Briques alimentaires 	69,72	REVIPAC	Papier toilette, papier cadeau...
Papiers 1.02 (gros de magasin)	361,56	SITA	Papier, journaux
Papiers 1.11 JRM	802,612	AFM Recyclage	
Plastique en PEHD 	121,00		Arrosoirs, bacs de collecte...
Plastique en PET Clair	206,28	Usines de régénération	Fibres pour rembourrage...
Plastique PET Foncé	40,98	désignées par VALORPLAST	Godets fleurs
Sacs et films	13,58		
Refus	555,83	SUEZ	Enfouissement 544,3 t Incinération 11,53 t

Taux de refus

Selon les caractérisations, le taux de refus s'élève à **17%** sur le flux entrant. Cette valeur reflète la qualité du geste de tri des habitants. Ce taux est ensuite mis en corrélation avec la production du centre de tri. En sortie de chaîne de tri, le refus s'élève à 20% (refus de process réaffecté).

Les refus de tri sont des déchets qui ne peuvent pas se recycler car :

- ✗ ils ne respectent pas les consignes de tri : ce sont généralement des objets (pelle, tuyau, pièces métalliques...) ou des sacs d'ordures ménagères ;
- ✗ ils ne peuvent pas être triés au centre de tri pour plusieurs raisons : ils sont imbriqués les uns dans les autres (la boîte de conserve dans la boîte de céréales en carton, la revue papier sous film plastique par exemple) ou ils ne sont pas entièrement vidés.

Performances de recyclage

Matériaux issus du centre de tri	Performance 2018 Kg/hab/an	Performance 2019 Kg/hab/an
Acier*	5,14	2,72
Aluminium	0,41	0,13
Cartonnettes	8,21	10,71
Briques alimentaires	1,43	1,43
Plastiques	6,54	7,85
Papiers	24,59	26,33

* déstockage de l'acier lors de la fin d'activité du centre de tri du SMC



L'augmentation des plastiques est liée au passage aux extensions de tri et celle des papiers est due au passage aux multi matériaux.

Mise en balles des cartons

Le SMC a conservé le conditionnement en balles des cartons provenant des déchetteries de son territoire, de la communauté de communes du Mellois en Poitou et de Val de Gâtine. Il gère les expéditions vers les filières de recyclage désignées.

Centre de valorisation



Suite à la fermeture du centre de tri des emballages, le bâtiment a trouvé une nouvelle activité de tri. Le tri s'opère sur des caissons en provenance :

- de déchetterie : plastiques, bois A et bois B, pour affiner le tri afin de satisfaire à la qualité de reprise (pérennisation des filières de valorisation),
- des caissons de non valorisés,
- des bennes en location chez des particuliers ou des professionnels, afin d'extraire les matières valorisables.

TAUX DE VALORISATION

Le taux de valorisation correspond au taux de déchets ménagers et assimilés collectés pour recyclage (valorisation matière ou organique). Le plan national de réduction et de valorisation fixe ce taux à 55% en 2020 et 65% en 2025.

Ordures ménagères 52% de valorisation

Valorisation matière : 1,3% - Valorisation organique : 5,6% - CSR : 12,7% - Perte massique : 32,8%
Enfouissement et autres : 48%

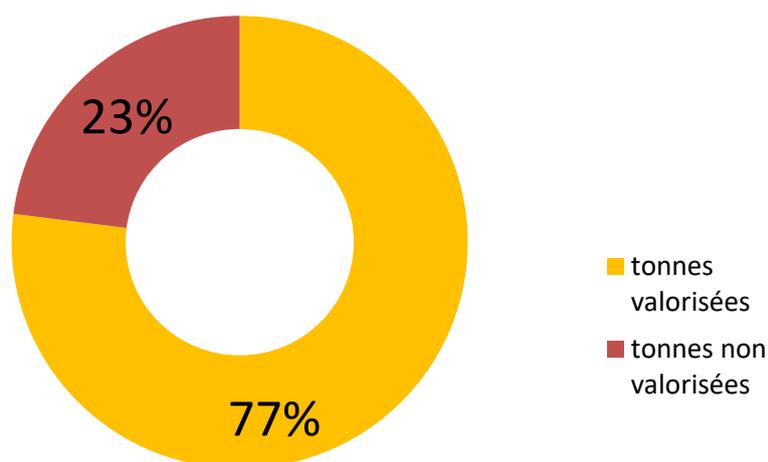
Collecte sélective Emballages + Verre + Papiers 89% de valorisation

Valorisation matière : 89% - Valorisation énergétique : 0,2% - Enfouissement : 11,2%

Déchetteries 87% de valorisation

Valorisation matière : 33% - Valorisation organique : 54%
Enfouissement et autres : 13%

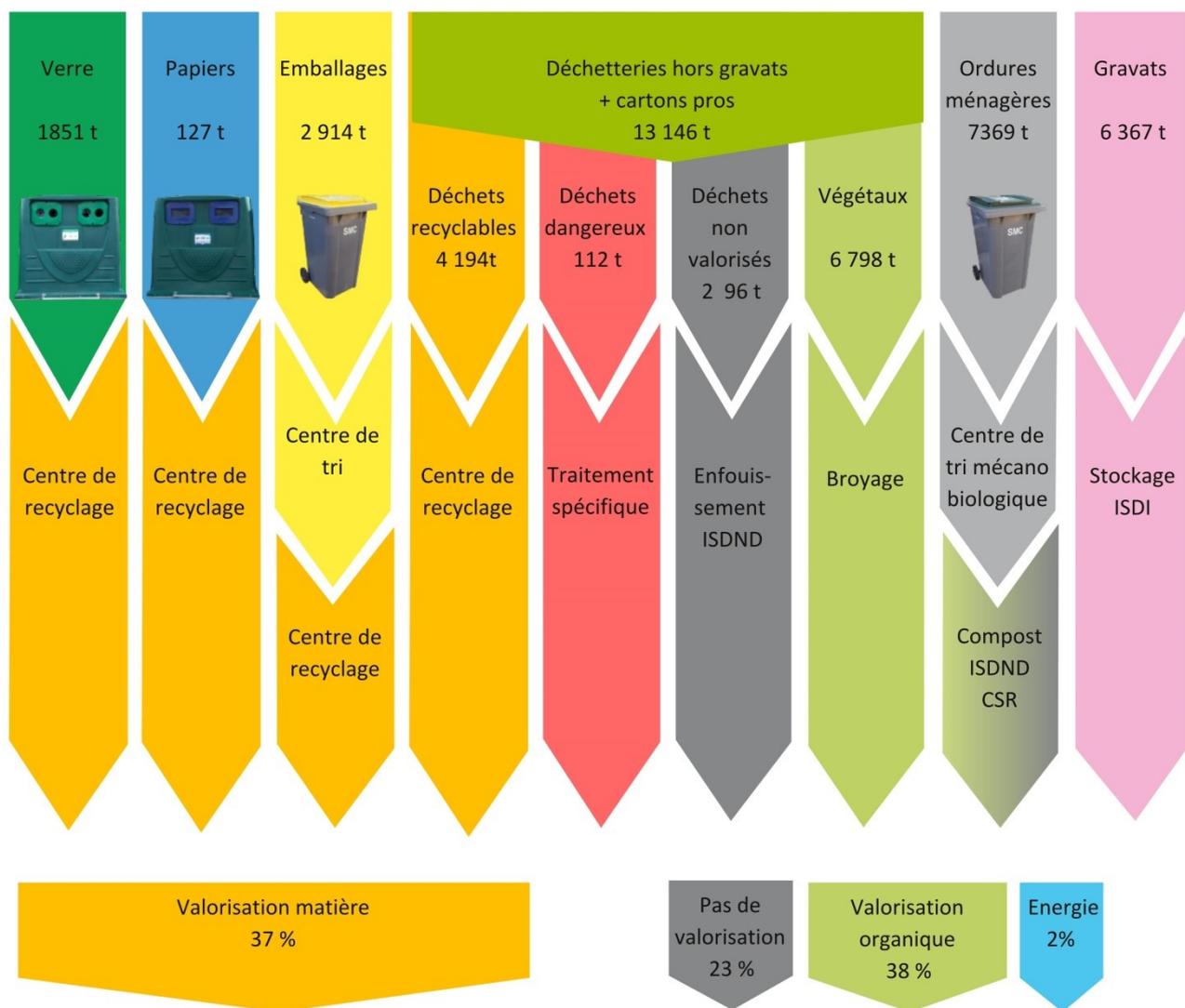
Valorisation globale



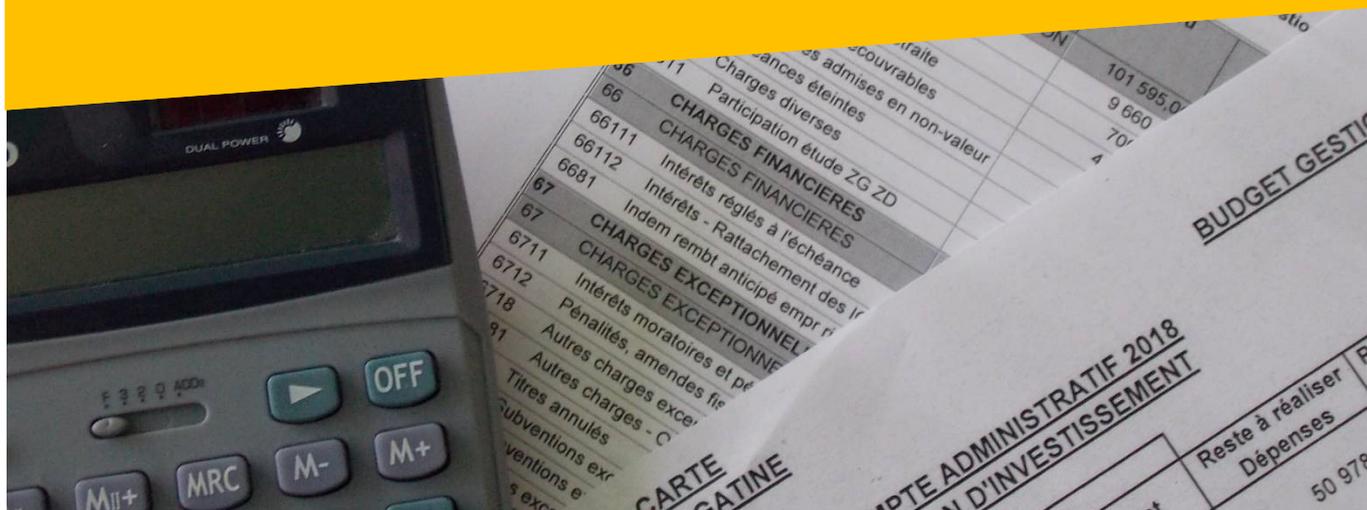
L'AREC ne tient pas compte de la valorisation organique du TMB, le taux de valorisation globale serait alors de 62%.

SYNOPTIQUE DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Déchets ménagers assimilés 25 461 t (hors gravats)



DONNÉES FINANCIÈRES



Le budget et les tarifs 2019 ont été votés par le comité syndical le 18 décembre 2018.

MODE DE FINANCEMENT

Le SMC ne fixe pas les tarifs, mais fait appel à une enveloppe contributive, sous forme de participations, auprès de ses communautés de communes membres.

Les intercommunalités ont le choix entre la redevance (REOM) ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le recouvrement auprès des administrés.

CC Haut Val de Sèvre

2 463 833 €

REOM

CC Parthenay-Gâtine

933 710 €

TEOM

CC Val de Gâtine

562 918 €

REOM

La redevance applicable aux déchets des professionnels et des collectivités est fixée annuellement par le comité syndical. La gestion de cette redevance est centralisée au niveau du SMC

Pour les professionnels de la CCPG, la redevance s'applique si la production de déchets est supérieure à 750 litres par semaine.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

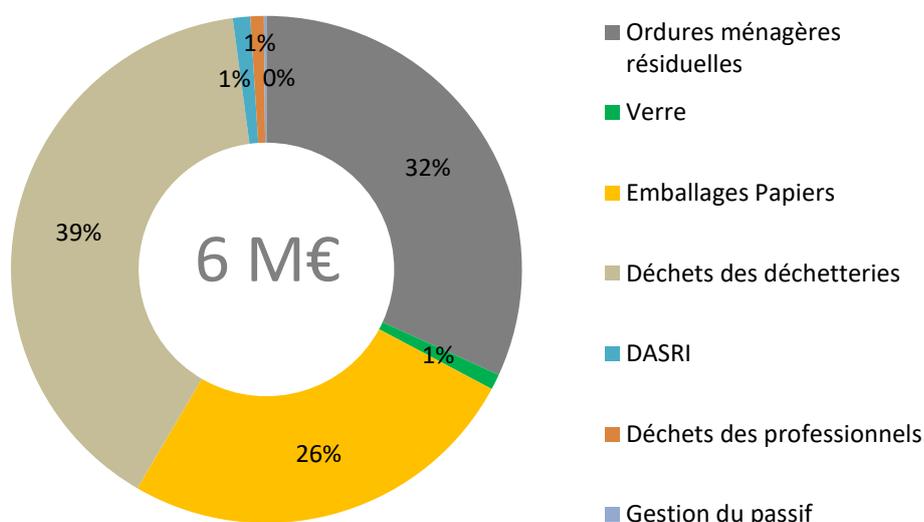
	Réalisations section fonctionnement	Réalisations section investissement
Dépenses de l'exercice	6 116 793,60 €	1 151 194,55 €
Recettes de l'exercice	6 101 468,20 €	780 811,28 €
Résultat de l'exercice	-15 325,40 €	-360 383,27 €
Résultat antérieur reporté	382 279,13 €	1 952 747,15 €
Résultat de clôture	366 953,73 €	1 592 363,88 €

Extraits des investissements 2019 :

Benne de collecte	571 198 €
Bacs de collecte	46 311 €
Composteurs	31 333 €
Caissons et compacteurs	2 000 €
Travaux en déchetterie	16 328 €
BAV Verre	18 270 €
Etude	50 978 €

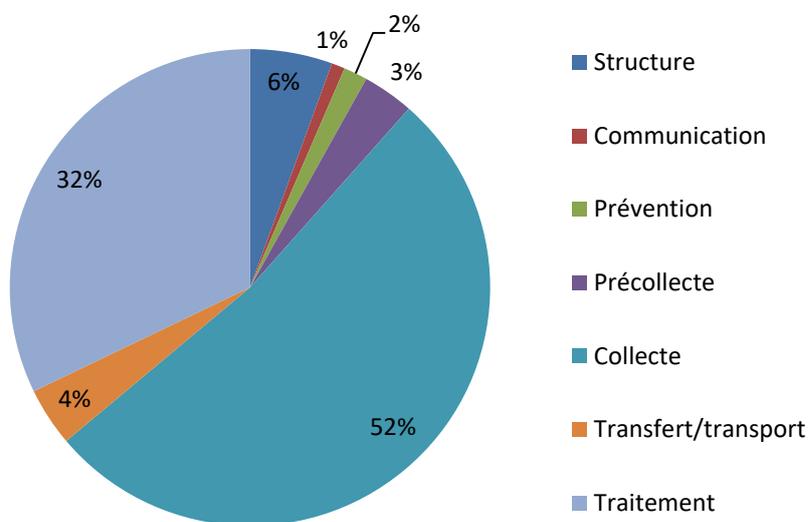
ANALYSE DES COÛTS

Dépenses de fonctionnement par service

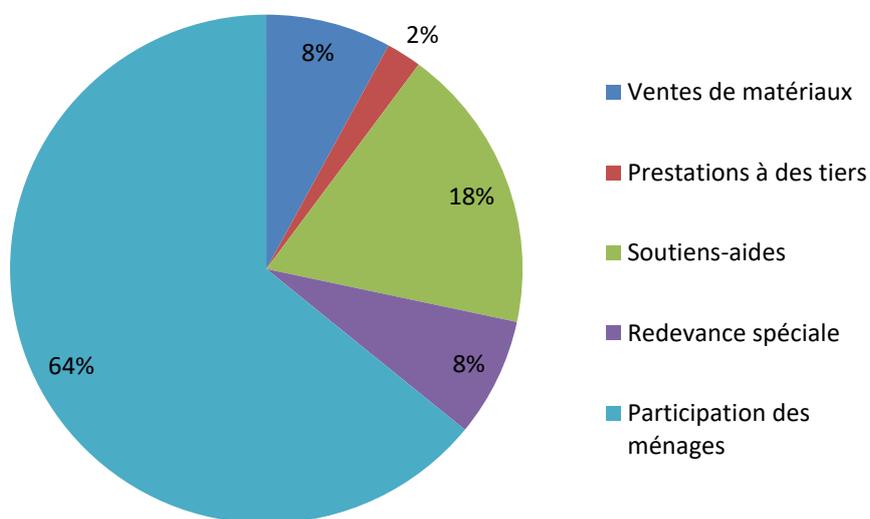


Les charges et produits font l'objet d'un suivi analytique sur le modèle mis en place par l'ADEME.

Postes de charges



Postes de produits



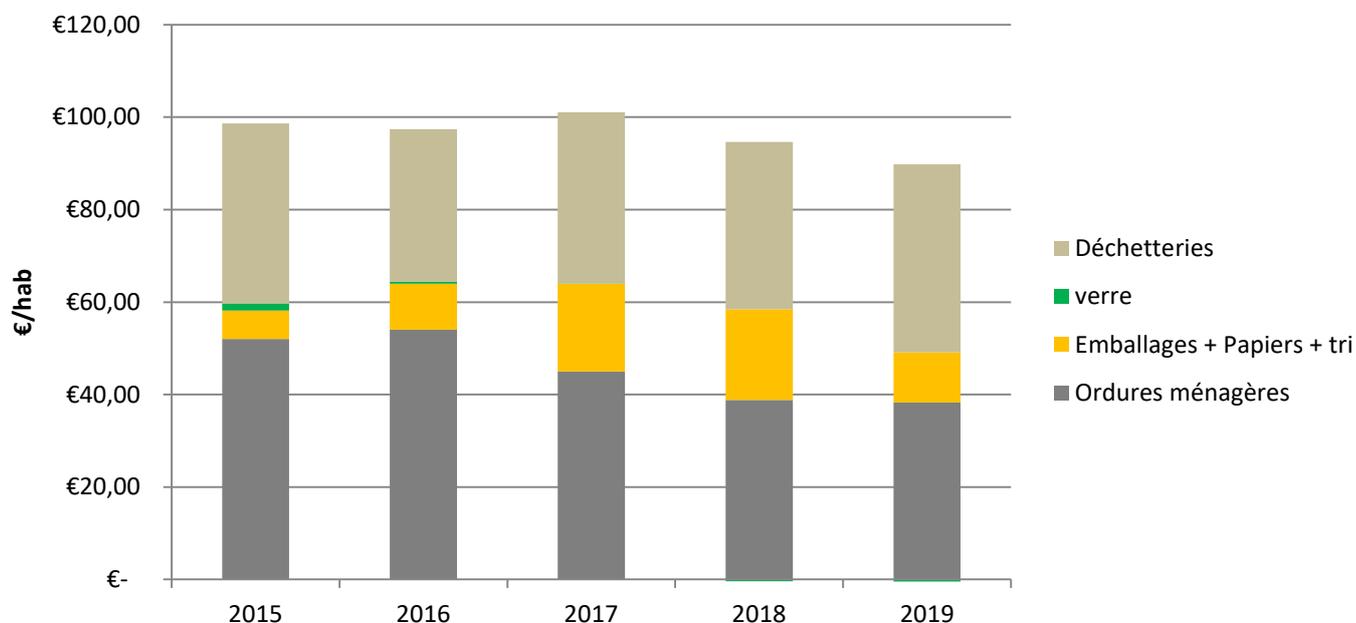
Les recettes liées à la vente des matériaux et aux soutiens des différents éco-organismes représentent 25 % des recettes de fonctionnement.

Principal soutien de sociétés agréées : CITEO pour les emballages 595 625 €.

	OMR Ordures ménagères résiduelles	Recyclables Emballages Papiers + tri	Verre	Déchets des déchetteries	TOTAL
Tonnage	7369	3041	1 851	13200	24 979
Coût aidé € HT	1 864 689	526 471	-23 342	1 980 593	4 348411
Coût aidé en € HT/tonne	253,06	173,15	-12,61	149,4	563
Coût aidé en € HT/hab	38,31	10,82	-0,48	40,69	89,34
Coût national Médian* en € HT/hab	42,3 € (32 €/58 €)	4,2 € (-2 €/14 €)	0,9 € (0,3 €/13,7 €)	23,6 € (17 €/32 €)	71 €

*Référentiel ADEME 2019 – Collectivités rurales (chiffres 2016)

Evolution du coût aidé par habitant



Comparaison du coût par habitant

Source ADEME

89 €/hab

**SMC
2019**

91 €/hab

**Nouvelle Aquitaine
2015**

93 €/hab

**Moyenne nationale
(toute typologie d'habitat) 2016**

Glossaire

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AREC	Agence régionale d'évaluation environnement et climat
AV	Apport volontaire
BAV	Borne d'apport volontaire
CET	Centre d'enfouissement technique
CSDU	Centre de stockage des déchets ultimes
CSR	Combustible solide de récupération
DASRI	Déchets d'activités de soins à risques infectieux
DEA	Déchets d'éléments d'ameublement
DEEE ou D3E	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DIB	Déchets industriels banaux
DMA	Déchets ménagers assimilés (OMA + déchets de déchetteries)
DDS	Déchets diffus spécifiques
ISDI	Installation de stockage des déchets inertes
ISDND	Installation de stockage des déchets non dangereux
OMA	Ordures ménagères assimilées (OMR + emballages/verre/papiers)
OMR	Ordures ménagères résiduelles
PàP	Porte-à-porte
PEHD	Polyéthylène haute densité (flacons plastiques)
PET	Polyéthylène téréphtalate (bouteilles plastiques)
PVC	Polychlorure de Vinyle
SMC	Syndicat mixte à la carte
SMITED	Syndicat mixte intercommunal de traitement et d'élimination des déchets
TMB	Traitement mécano biologique

HAUT VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



ADRESSE POSTALE

BP 10023 - 79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Cedex - TÉL 05 49 05 37 10 - accueil@smc79.fr

SIÈGE SOCIAL

3 ROUTE DE VERDEIL - 79800 SAINTE-ÉANNE

www.smc79.fr